

## **Rapport annuel 2023**

### **Survol**

Au cours de cette année 2023, notre priorité a été placée sur l'emprise dans le domaine religieux, thème de notre journée d'étude du 17 novembre. La publication des résultats de l'étude pilote sur les abus dans l'Église catholique en Suisse a provoqué un séisme au niveau national, permettant à de nombreuses victimes de sortir du silence. Deux répliques, avec l'émission « Mise au Point » qui mettait en évidence les abus de neuf chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice, puis la conférence de presse de Mgr Morerod concernant son prédécesseur, Mgr Bernard Genoud ont fait de 2023 une année hors norme.

Ainsi entre septembre et décembre 2023, le nombre de demandes par téléphones et courriels a plus que triplé, tant pour ce qui est des demandes de soutien que des demandes des médias. Et nous étions en pleine organisation de notre journée d'étude sur l'emprise dans le contexte religieux en collaboration avec l'Université de Fribourg et de la finalisation de notre nouveau site.

Les six derniers mois de 2023 ont donc été très chargés pour les membres du comité engagés pour la majorité depuis plus de 10 ans. Nos témoignages, notre grande disponibilité et notre journée d'étude nous ont fait mieux connaître. Nous avons reçu des félicitations, des remerciements, des encouragements à poursuivre et des soutiens financiers qui nous ont soulagés de la crainte de finir l'année dans les chiffres rouges compte tenu de l'importance des projets réalisés.

Et effectivement il reste beaucoup à faire !

Mais nous aspirons à récupérer du temps pour notre vie familiale et sociale. C'est pourquoi nous avons lancé des appels afin d'avoir une relève dès l'année prochaine sans laquelle nous serons contraints de dissoudre l'association après 14 ans de travail.

### **Soutien aux personnes victimes**

Dans notre engagement auprès des personnes concernées, nous œuvrons le plus souvent en duo : Marie-Jo Aeby collabore avec Marie-Madeleine Zufferey-Sudan, avec Christiane Marmy ou avec Jacques Nuoffer ou Guilhem Lavignotte. Chaque tandem se soutient mutuellement.

#### **Aide et accompagnement des personnes victimes**

##### ***Impact des révélations de l'automne 2023***

La conférence de presse du 12 septembre sur les résultats de l'enquête préliminaire sur les abus dans l'Église catholique suisse <https://www.cath.ch/newsf/abus-sexuels-leglise-promet-des-mesures/>, puis les émissions « Mise au point » du 19 novembre <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/labbaye-de-st-maurice-gangrene-par-les-abus-sexuels?urn=urn:rts:video:14481741> et « Infrarouge » du 30 novembre <https://www.rts.ch/play/tv/infrarouge/video/abus-a-labbaye-de-saint-maurice--comment-rendre-justice-?urn=urn:rts:video:14514368> et finalement la conférence presse de Mgr Morerod le 11 décembre <https://www.letemps.ch/suisse/fribourg/mgr-charles-morerod-denonce-des-abus-sexuels-commis-par-son-predecesseur-bernard-genoud> ont provoqué une série de chocs importants, en Suisse romande en particulier. Ces révélations ont eu deux impacts sur la vie des membres du comité. D'abord de

nombreuses demandes des médias et ensuite celles de nouvelles personnes victimes ou de leur entourage que les articles et émissions ont poussés à sortir du silence et à nous contacter.

### ***Interviews et participations à des émissions***

Cette année, les interviews pour la presse ont été nombreuses <https://groupe-sapec.ch/category/evenements/>. Pour la presse écrite : Journal 24H, La Liberté, Le Nouvelliste ; pour la radio : « Forum », « On en parle » ; pour la télévision : « Mise au point », « Infrarouge », « 19:30 ». Christiane Marmy a témoigné au 19:30 du 16 septembre 2023 <https://www.rts.ch/info/suisse/14318712-abus-dans-leglise-jai-ete-dans-le-deni-pour-vivre-ma-vie-le-mieux-possible.html>. Marie-Jo Aeby et Guilhem Lavignotte ont été les plus sollicités par ces interventions dans la presse.

Jacques Nuoffer a également commenté la parution du projet pilote dans le journal télévisé le Léman Bleu le 13 septembre 2023 : <https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/228129-Le-Journal.html> et pour la Matinale de la RTS : <https://www.rts.ch/play/tv/la-matinale/video/plus-de-1000-cas-documentes-dabus-sexuels-dans-leglise-catholique-depuis-1950-interview-de-jacques-nuoffer?urn=urn:rts:video:14309196>.

Retrouvez aussi l'intervention de Jacques Nuoffer dans le journal de Canal9 du 27.11.23 au sujet des témoignages qui ont suivi l'affaire de l'abbaye de Saint-Maurice : <https://canal9.ch/fr/lundi-27-11-2023/>.

Jamais en 13 ans d'engagement, le Groupe SAPEC n'avait reçu autant d'appels en un an ; en général, ils ne dépassaient pas la vingtaine. En cette année 2023, ils sont passés à plus de soixante-dix, dont une cinquantaine entre mi-septembre et mi-décembre. Par ailleurs, l'appel de personnes victimes de pasteurs qui avait commencé l'an dernier a pris de l'ampleur atteignant la dizaine.

### ***Des demandes individuelles très variées***

La plupart des prises de contact se font par courriels, téléphones ou SMS et demandent écoute, information, conseil, soutien ou accompagnement, mais le contexte à l'origine de la démarche est très variable. Il s'agit le plus souvent de personnes victimes d'abus sexuels et de leurs proches. Selon la formulation de la demande, les échanges se poursuivent par le même moyen ou un autre plus adapté, parfois une rencontre. Nous conseillons aux victimes d'abus prescrits par des agents pastoraux de prendre contact avec la CECAR, et, dans les autres cas avec la LAVI ou de s'adresser à la police quand il n'est pas certain que le cas soit prescrit. Nous avons demandé à toutes les personnes qui dénonçaient d'anciens abus dans leur famille et dans leur paroisse de les signaler à leur évêque et aux chercheur.euses de l'UNIZH. D'autres personnes cherchaient une écoute bienveillante pour recevoir leur indignation et leur colère devant cette multiplication de révélations scandaleuses au sein de leur Église, facilitée par un déni des autorités de leur région. Enfin trois personnes, en grande souffrance psychique, nous ont décrit leurs plaintes de maltraitance dans un contexte religieux qui n'ont pas été entendues par les autorités concernées. Elles cherchaient auprès de nous une solution que tous les autres services n'avaient pu leur offrir; nous les avons écoutées.

### ***Des demandes collectives face aux mises sous emprise et aux maltraitances***

Nous avons eu de nouvelles demandes émanant d'ex-religieuses s'inquiétant pour certaines sœurs vivant encore à l'intérieur de certains monastères et subissant emprise, abus de pouvoir et abus spirituels de la part de certaines supérieures. Elles cherchent conseils et soutien depuis l'extérieur pour faire évoluer la situation, éradiquer l'emprise, voire faire prendre conscience des mises sous emprise et des maltraitances au sein de monastères ou d'institutions aux autorités religieuses que nous avons alertées.

### ***Audit Vicario Consulting***

Marie-Jo Aeby et Marie-Madeleine Zufferey ont été sollicitées par M. Stéphane Haefliger, responsable de l'audit demandé par Mgr Lovey au cabinet d'audit Vicario Consulting, pour évaluer la gestion des abus au sein du Diocèse de Sion et rechercher les dysfonctionnements relevés par les victimes et l'étude-pilote réalisée par l'UNIZH et révélée au public le 13 septembre dernier <https://www.cath-vs.ch/wp-content/uploads/2023/11/231031-audit-communique.pdf>. Une première séance a eu lieu en

décembre. Marie-Madeleine Zufferey ayant accompagné une victime en Valais, poursuit le travail avec M. Haefliger.

### ***Personnes abusées dans les Églises réformées de Suisse (EERS)***

Nous avons été surpris par les propos tenus par Mme Famos dans « Le Temps » et « Protestinfo » le 4 octobre 2023 : « Les protestants n'ont pas les structures qui permettent de dissimuler les abus ». Propos auxquels nous avons répondu par un communiqué <https://groupe-sapec.ch/2023/10/13/communique-de-presse-du-groupe-sapec-interview-accordee-par-protestinfos-le-26-septembre/> et un témoignage de Guilhem Lavignotte paru le 4 octobre dans « 24H » <https://www.24heures.ch/abus-sexuels-l-eglise-reformee-se-pense-au-dessus-du-lot-539906116881>. À la suite de ces prises de parole, une dizaine de personnes abusées dans le contexte des Églises réformées de Suisse a pris contact avec nous. Le Groupe SAPEC a invité Mme Famos à une rencontre qui a eu lieu le 14 décembre. Le 22 décembre, elle faisait savoir dans la presse que « l'organisme religieux qu'elle dirigeait avait trop longtemps fermé les yeux et qu'il y avait certainement pas mal de cas. » Et d'ajouter qu'un service de signalement avait été mis en place et qu'une étude nationale et une indemnisation financière des victimes étaient en discussion <https://www.letemps.ch/pdf/605b90d7-ce25-4474-b6d0-b4a3e41a66cb> (en page 13).

## **Collaboration avec des institutions en contact avec des personnes victimes**

### ***Conférence de presse sur les résultats de l'étude pilote***

Vers la fin août 2023, les chercheuses de l'UNIZH ont remis aux associations de victimes le rapport sur cette étude préliminaire <https://www.abuscontexteecclisial.ch/rapport-final/>. Avec les responsables de l'association alémanique d'aide aux victimes, IG-MikU, le comité a élaboré une prise de position que son président a présentée lors de la conférence presse. Y étaient notamment soulignées l'importance des crimes, l'ignorance des souffrances des victimes et la protection des agresseurs. Avec nos collègues alémaniques, nous avons soutenu les propositions du groupe de recherche, notamment une centrale d'appel et une attention aux personnes victimes dans le canton du Tessin.

### ***Lettre ouverte à Mme la Conseillère fédérale E. Baum-Schneider***

Au moment de la parution de l'étude pilote de l'UNIZH, nous avons appris par la presse la nomination par le Vatican, de Mgr Bonnemain pour établir une enquête sur certains de ses confrères évêques accusés d'abus sexuels ou de couverture d'abus. Sidérés par cet aspect d'entre-soi, nous avons demandé à Mme E. Baum-Schneider, Conseillère fédérale et Cheffe du Département de Justice et Police, de soutenir une instance juridique émanant de son département fédéral, capable de faire la lumière.

### ***Commission d'experts de la CES « Abus sexuels dans le contexte ecclésial »***

Dans l'attente de la publication des résultats de l'étude préliminaire, la Commission a saisi l'opportunité de dresser un bilan de ses activités depuis sa mise en place en 2002 afin d'esquisser des possibilités d'évolution. Mgr Bonnemain et M. Stefan Loppacher ont tenu à entendre tous les membres du comité du Groupe SAPEC sur leur vision de l'avenir avant la publication et après celle-ci, et plus particulièrement sur la recherche d'une solution pour disposer d'un centre d'appel compétent, préoccupation principale de la commission parmi les décisions prises par les trois instances (CES, KOVOS, RKZ).

La commission, très chargée par l'annonce de la publication de la recherche préliminaire, a décidé de renoncer à l'organisation de la journée annuelle de formation et a invité les membres des commissions ecclésiales et de la CECAR à profiter de notre journée d'étude consacrée à l'emprise dans le contexte religieux.

Le 10 décembre 2023, Jacques Nuoffer, Marie-Madeleine Zufferey et Romaine Girod ont rencontré Mgr Bonnemain et M. Stefan Loppacher sur Zoom pour discuter du projet d'harmonisation des possibilités de signalements des abus sexuels au niveau national et du renforcement des organismes existants.

### **Conseil élargi de la CECAR**

Cette année, le Groupe SAPEC a été représenté au Conseil élargi de la CECAR par Marie-Jo Aeby. Le règlement de la CECAR a été mis à jour et ratifié le 12 juin. Une séance prévue le 2 octobre a été annulée et reportée à 2024 en raison de la surcharge de travail de la CECAR. Depuis le 12 septembre, le nombre de requêtes auprès de la CECAR a énormément augmenté. Décision a été prise, d'un commun accord, que les comités passeraient de 3 à 2 intervenants durant la période de surcharge, afin que les requêtes soient traitées sans que le temps d'attente soit trop long pour les personnes victimes.

### **Échanges avec d'autres institutions**

Au cours de l'année 2023, nous avons poursuivi nos échanges au niveau national, avec l'association alémanique d'aide aux victimes **IG-MiKU** : *Selbsthilfegruppe für Menschen, die in der Kindheit/Jugend sexuelle Gewalt im kirchlichen Umfeld erlebt haben*, en particulier, sa présidente, Vreni Peterer. Le contexte et les préoccupations des deux régions linguistiques sont à certains égards différents et les stratégies pour faire avancer les projets régionaux aussi.

En avril 2023, Jacques Nuoffer a participé à nouveau au week-end annuel de **l'AVREF**, une association qui depuis 1998 « aide les victimes des dérives de mouvements religieux en Europe et leurs familles ». Il était centré sur les techniques de recrutement et de mise sous emprise d'une grande diversité de groupes sectaires. Le témoignage de Sabine Tainturier, auteure de « Sois pieuse et tais-toi » Ed. L'Harmattan, qui a été expulsée de sa communauté pour un motif qui ne lui a jamais été donné, y a fait impression.

Au niveau européen, la surcharge du deuxième semestre n'a pas permis d'organiser une rencontre en visioconférence entre des membres de l'association française de victimes d'abus sexuels par des agents pastoraux, **Parler et revivre**, l'association belge **Droits de l'Homme dans l'Église**, et Marc Artzrouni qui est le représentant du **SNAP** en Europe (association nord-américaine des survivants d'abus sexuels par des prêtres).

Marc Artzrouni est aussi officiellement notre représentant auprès de l'ONG ECA (Ending Clergy Abuse – Global Justice Project), dont nous sommes l'un des membres fondateurs. Nous nous sommes retrouvés à **Rome à l'occasion du Synode sur la synodalité**, du 27 septembre au 2 octobre 2023, pour contrer la croyance du Vatican et du pape d'en avoir terminé avec le traitement de ces violences systémiques au sein de l'Église romaine.

Jacques Nuoffer et Romaine Girod étaient présents aux activités et manifestations organisées par ECA à Rome à l'occasion du Synode. Les membres d'ECA se sont mobilisés pour demander une véritable application du principe de « tolérance zéro » sur les abus sexuels et inciter le Cardinal Victor Fernandez, nouvellement nommé à la Congrégation pour la doctrine de la foi, à une plus grande transparence et dénonciation des prêtres accusés d'abus sexuels dans son diocèse de La Plata en Argentine. Lors de l'AG d'ECA organisée pendant le séjour à Rome, des membres d'ECA venant de nombreux pays et continents différents étaient réunis et ont partagé leurs histoires et leurs combats pour obtenir justice. Plus d'information : <https://www.ecaglobal.org/zero-tolerance/>.

### **Présentation de Groupe SAPEC et de la CECAR à Lugano**

Notre demande, lors de la conférence presse de l'UNIZH, d'un plus grand souci pour les personnes victimes d'abus au Tessin a occasionné des appels téléphoniques de cinq journalistes travaillant pour le Tessin. L'enjeu était de réfléchir à comment permettre aux personnes victimes de ce canton de sortir du silence et peut-être, de se réunir. Finalement, notre président s'est proposé d'aller au Tessin en compagnie de Valerio Maj, membre italophone qui avait déjà témoigné de ce qu'il avait enduré comme victime d'un prêtre italien. Romaine Girod les a accompagnés. Alors que se posaient bien des questions sur la manière d'organiser une telle séance, Mme Myriam Caranzano, très engagée dans la prévention des violences notamment au Tessin, a pris contact avec Jacques Nuoffer et ils ont concrétisé avec la collaboration de la journaliste Simonetta Caratti une séance pour apporter leurs témoignages et informer sur notre association et la CECAR. Vanessa Bignasca, de l'équipe de l'UNIZH, a également présenté un résumé des résultats du projet pilote, en particulier ceux concernant les diocèses tessinois. Une vingtaine de personnes ont participé à cette soirée et plusieurs d'entre elles se

réuniront en janvier autour de Mme Caranzano pour réfléchir à des solutions face aux préoccupations actuelles. Programme de la conférence : [https://www2.aspi.ch/abusi\\_chiesa\\_conferenza/](https://www2.aspi.ch/abusi_chiesa_conferenza/). Le compte rendu par la Radio Suisse italienne est disponible à ce lien : <https://www.rsi.ch/play/tv/il-quotidiano/video/il-quotidiano?urn=urn:rsi:video:1975912>.

## Avancement et finalisation de nos projets en 2023

### **Information de nos membres et du public**

Le site internet a été repensé dans sa forme et offre aujourd'hui une information sur les activités du Groupe SAPEC. Marie-Jo Aeby s'occupe de sa mise à jour. Sur demande, on peut accéder à tout le contenu de l'ancien site.

Pour tenir nos membres au courant des activités du Groupe SAPEC, deux infolettres, sous la plume de Jacques Nuoffer, ont été envoyées cette année <https://groupe-sapec.ch/category/infolettres/> en plus de l'invitation à la Journée d'étude du 17 novembre.

Notre page Facebook est suivie par 455 personnes. Guilhem Lavignotte en était le modérateur jusqu'en octobre 2023, Romaine Girod a repris la modération depuis janvier 2024.

### **Coabuse.ch**

Nous avons pris des contacts amicaux et favorables avec le concepteur français de [www.coabuse.fr](http://www.coabuse.fr) afin de mettre en place pour la Suisse romande un site quasi identique et adapté. Ce projet d'envergure a été mis en attente, à la suite de la démission du comité de Guilhem Lavignotte, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan ne souhaitant pas continuer seule ce travail.

### **Journée d'étude du 17 novembre 2023 à l'Université de Fribourg (UniFR)**

Cinq conférences et une table ronde ont traité du sujet de l'emprise dans le contexte religieux <https://groupe-sapec.ch/2023/12/05/lemprise-dans-le-contexte-religieux-journee-detude-du-17-novembre-2023-universite-de-fribourg/>. Une centaine de personnes ont suivi l'événement en présentiel avec traduction simultanée en allemand et une vingtaine en visioconférence sur Zoom. Excellent compte rendu de Maurice Page : <https://www.cath.ch/newsf/lemprise-dans-le-contexte-religieux/>

Un podcast autour de la thématique de l'emprise en contexte religieux réunissant les expertises des intervenants et intervenantes de la journée du 17 novembre est en cours de réalisation par Romaine Girod, et sera diffusé en début d'année 2024.

Une publication sous forme de livre, regroupant les interventions de la journée du 17 novembre 2023 et celle du 7 octobre 2022 à l'Université de Lausanne, est également en cours d'élaboration.

### **Le documentaire**

Nous avons accepté en comité de soutenir et de participer au projet d'un documentaire que Pierre Pistoletti nous a soumis à la période même où nous avons reçu un don très élevé. La Fronde (titre provisoire) veut restituer la quête personnelle et collective de différentes victimes de prêtres en Suisse romande, ainsi que d'hommes et de femmes qui, en l'espace de dix ans, ont contraint l'Église à s'atteler à un travail de reconnaissance, de réparation et de prévention.

## Présent et avenir de l'association

### **Bilan de l'année 2023**

#### **Comité**

Compte tenu des nombreuses activités réalisées ces dernières années, les membres du comité ont été très engagés, mais ont toujours gardé la liberté de ne pas se charger d'une activité pour des raisons personnelles. Cette année, nous avons eu 8 séances de comité d'environ 2h, toutes sur Zoom et une AG à Lausanne suivie d'un repas. La plupart des thèmes importants sont traités en comité. La quasi-totalité des décisions est prise par consensus. Les textes importants sont rédigés par l'un.e

d'entre nous, discutés, complétés et corrigés, puis adoptés par tous et signés par le président et/ou la vice-présidente.

### ***Soutien moral et financier***

Alors que la fortune de notre association au 31 décembre 2022 n'avait jamais été si élevée (22'000.- CHF), nous avons reçu, en février 2023, un don extraordinaire de 12'550 CHF et, après la journée d'étude, un don de 3'000, un de 2'000 et un autre de 1000 CHF, et 4 dons entre 200 et 400 CHF. Ajoutés aux cotisations des 57 membres, nous avons encaissé 24'549 CHF.

Au début 2023, nous disposions encore de 9'359.- CHF du don de la Loterie romande. Nous avons décidé de les investir dans la finalisation du site internet (1'492) et la journée d'étude sur l'emprise dont le coût total se monte à 12'265. Le dépassement de 4'398 est pris en charge par l'association. La présentation des différentes dépenses de ce don au cours de 2021 à 2023 sera accessible sur notre site.

### ***Bilan financier 2023***

Nos dépenses pour 2023 s'élèvent à 32'856 CHF. Elles concernent principalement le documentaire (9'110), le solde de la journée d'étude (4'398), les dépenses liées aux activités du comité (6'290), une part des activités de communication (1'815), l'administration (508) et le soutien aux personnes victimes (442)

Au 31 décembre 2023, la fortune de l'association du Groupe SAPEC s'élève à 13'827 CHF.

## **Avenir de l'association**

### ***Fin des engagements pris pour marquer nos 10 ans***

Au terme de cette année 2023, le comité est aussi arrivé au terme de la réalisation des projets envisagés lors de la journée de bilan des 10 ans pour marquer cet anniversaire. L'impact des révélations de cet automne va certainement continuer à diminuer et les suivantes n'exigeront plus la même intensité de travail pour le comité.

Il s'agit maintenant de poursuivre le développement de collaborations notamment avec le CIC et la LAVI, avec IGMiKu et la commission d'experts de la CES ainsi qu'avec l'équipe de recherche de l'Université de Zurich afin de répondre au mieux aux demandes des personnes victimes ayant besoin d'information ou d'accompagnement.

### ***Des membres engagés depuis 13 ans appellent à une relève***

Par ailleurs, les quatre membres actuels du comité veulent diminuer leur engagement, voire quitter le comité. C'est pourquoi nous avons lancé une campagne d'information pour susciter une relève qui pourra réorienter les engagements du Groupe SAPEC en fonction de sa sensibilité et de nouveaux besoins. Ainsi 2024 devrait être une année de clarification de l'avenir du Groupe SAPEC. Il s'agira d'assurer un fonctionnement minimum, parallèlement à une définition des activités ultérieures ou à la préparation d'une dissolution. Dans ce contexte, on peut prévoir deux scénarios.

### ***Aucun effet de nos démarches pour trouver une relève***

Si, lors de l'AG du 7 mars 2024, ne semblent pas en place les bases d'un futur comité, les membres actuels devront préparer un plan menant à la dissolution de l'association lors d'une assemblée extraordinaire de dissolution, au plus tard, le 22 décembre 2024, en veillant à limiter l'impact et assurer une permanence d'écoute pour les personnes victimes en attendant la mise en place du système qui se prépare à l'échelle nationale.

### ***Un nouveau comité est élu le 7 mars 2024***

Dans ce cas, les membres actuels resteront disponibles pour faciliter la transition, la poursuite des engagements prioritaires de l'association, voire la réflexion pour en dégager de nouveaux, et ils resteront disponibles pour assumer des tâches spécifiques.

- Nous invitons les personnes intéressées à entrer au comité à prendre contact avec l'un.e de nous pour un premier échange. Puis, si l'intérêt est confirmé, nous organiserons une séance de comité qui permettra de faire connaissance, de répondre aux questions et préoccupations et d'envisager l'organisation de la transition.

## Remerciements

Le président tient à remercier chaleureusement les membres du comité pour leur engagement : Marie-Jo Aeby, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan, Romaine Girod ; Christiane Marmy et Guilhem Lavignotte qui ont quitté le comité en cours d'année, mais qui continuent de travailler en tandem avec Marie-Jo Aeby. Le président renouvelle ses remerciements à Valerio Maj qui l'a accompagné au Tessin, à Stéphane Hernach et Hubert Varrin pour la vérification des comptes. Merci à nouveau à nos proches qui nous ont soutenus et « supportés » dans les moments tendus. Merci enfin à tous les amis suisses et européens qui ont renouvelé leurs encouragements et leurs conseils.

Enfin, nos remerciements s'adressent à la Loterie Romande qui grâce à son don, nous a déjà permis de réaliser et de développer notre nouveau site internet et les journées d'étude de 2022 et 2023.



Au nom du comité  
Jacques Nuoffer, Président

Nidau, 30 janvier 2024

### Extraits des Pertes et Profits 2023 du Groupe SAPEC

<b>Charges</b>	<b>32'856.72</b>	<b>Produits</b>	<b>34'044.72</b>
Activités du comité	6'290,89	Cotisation membres ordinaires	520.00
Soutien aux personnes	442.80	Cotisation membres de soutien	1'171.85
Communication	3'377.79	Cotisation membres donateur	1'650.00
Administration	508.54	Dons de membres du comité	1'097.70
Journée d'étude 2023 (12'265)	4'398.32	Dons extraordinaires	20'110.00
Information à Lugano	861.40	Vente de livres	135.55
Documentaire	9'110.00	Dotation de la Loterie Romande	9359.62

**Résultat de l'exercice : Bénéfice 1'188.00**

### Bilan au 31 décembre 2023

<b>ACTIF</b>	<b>13'827.61</b>	<b>PASSIF</b>	<b>12'639.61</b>
CCP	13'827.61	Fonds de recherche, publications	1'340.00
		Capital	11'299.61